

Assemblée Générale du 19 mai 2022
Résultats du scrutin

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le 19 mai 2022. L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités ci-après.

	Pour toutes les résolutions à l'exception de la résolution 3	Pour la résolution 3¹
Nombre total d'actions ayant droit de vote²	1 309 444 025	1 309 444 025
Nombre d'actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	6 155	6 153
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	1 690 862 423	1 761 034 420

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte ³	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées ⁴	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021	1 689 628 504	1 074 668 243	80,606 %	1 688 759 751	99,95 %	868 753	0,05 %	1 233 919	-
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	1 689 271 251	1 074 668 243	80,606 %	1 688 759 721	99,97 %	511 530	0,03 %	1 591 172	-
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021	1 761 012 159	1 109 754 555	83,237 %	1 758 641 070	99,87 %	2 371 089	0,13 %	22 261	-

¹ Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts de la société, en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices pour lesquelles il appartient à l'usufruitier.

² Nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*, soit le 17 mai 2022 à 0h, heure de Paris, France.

³ Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix prises en compte ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

⁴ Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte ³	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées ⁴	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
4	Conventions réglementées	1 689 160 011	1 074 668 243	80,606 %	1 689 148 729	> 99,99 %	11 282	< 0,01 %	1 702 412	-
5	Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire	1 690 835 885	1 074 668 243	80,606 %	1 690 584 168	99,99 %	251 717	0,01 %	26 538	-
6	Politique de rémunération des mandataires sociaux	1 684 862 894	1 074 668 243	80,606 %	1 536 997 860	91,22 %	147 865 034	8,78 %	5 999 529	-
7	Eléments de rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'administration	1 690 137 770	1 074 668 243	80,606 %	1 660 350 385	98,24 %	29 787 385	1,76 %	724 653	-
8	Eléments de rémunération versés en 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021 à Monsieur Bernard Charès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général	1 684 331 658	1 074 668 243	80,606 %	1 311 964 295	77,89 %	372 367 363	22,11 %	6 530 765	-
9	Approbation des informations figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et relatives à la rémunération des mandataires sociaux (article L.22-10-9 du Code de commerce)	1 688 692 917	1 074 668 243	80,606 %	1 355 864 831	80,29 %	332 828 086	19,71 %	2 169 506	-
10	Renouvellement du mandat de Monsieur Charles Edelstenne	1 690 489 843	1 074 668 243	80,606 %	1 643 516 347	97,22 %	46 973 496	2,78 %	372 580	-
11	Renouvellement du mandat de Monsieur Bernard Charès	1 690 464 194	1 074 668 243	80,606 %	1 664 089 790	98,44 %	26 374 404	1,56 %	398 229	-
12	Renouvellement du mandat de Monsieur Pascal Daloz	1 690 500 837	1 074 668 243	80,606 %	1 665 109 970	98,50 %	25 390 867	1,50 %	361 586	-
13	Renouvellement du mandat de Monsieur Xavier Cauchois	1 689 504 555	1 074 668 243	80,606 %	1 677 706 430	99,30 %	11 798 125	0,70 %	1 357 868	-
14	Autorisation d'acquérir des actions Dassault Systèmes	1 690 688 408	1 074 668 243	80,606 %	1 682 571 598	99,52 %	8 116 810	0,48 %	174 015	-
15	Fixation du montant de la rémunération des administrateurs	1 690 252 364	1 074 668 243	80,606 %	1 686 773 672	99,79 %	3 478 692	0,21 %	610 059	-

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte ⁵	Nombre d'actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital représentée par les voix exprimées ⁶	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
16	Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	1 690 743 686	1 074 668 243	80,606 %	1 688 051 073	99,84 %	2 692 613	0,16 %	118 737	-
17	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	1 690 833 712	1 074 668 243	80,606 %	1 690 780 490	> 99,99 %	53 222	< 0,01 %	28 711	-
18	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social au profit d'une catégorie de bénéficiaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	1 690 763 141	1 074 668 243	80,606 %	1 690 632 955	> 99,99 %	130 186	< 0,01 %	99 282	-
19	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs fusions par absorption	1 688 420 079	1 074 668 243	80,606 %	1 316 490 895	77,97 %	371 929 184	22,03 %	2 442 344	-
20	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs fusions par absorption	1 690 835 503	1 074 668 243	80,606 %	1 342 741 187	79,41 %	348 094 316	20,59 %	26 920	-

⁵ Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix prises en compte ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

⁶ Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte ⁷	Nombre d'actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital représentée par les voix exprimées ⁸	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
21	Pouvoirs pour les formalités	1 690 837 640	1 074 668 243	80,606 %	1 690 830 459	> 99,99 %	7 181	< 0,01 %	24 783	-

⁷ Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix prises en compte ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

⁸ Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.